

Communiqué de presse
20 mars 2022

Aux représentant-e-s des médias

Le chantier de la nouvelle halle de tennis aux Bois-des-Frères est lancé

Les travaux préparatoires en vue d'une halle couverte permanente avec trois terrains de tennis en synthétique est lancé. Une infrastructure qui répond à une attente importante des joueuses et joueurs genevois. Trois courts en terre battue artificielle seront aussi créés.

Construit en 1987 par la Ville de Genève et situé sur la commune de Vernier, le centre sportif du Bois-des-Frères comprend actuellement une salle omnisports, six courts de tennis extérieurs, deux terrains de football, une salle de gymnastique ainsi que le stade des Libellules avec ses deux terrains. Sous peu, la zone consacrée au tennis sera complètement modernisée. La durée des travaux est estimée à environ 19 mois.

La nouvelle halle permanente sera implantée à proximité des deux bâtiments actuels, proposant trois terrains couverts pour permettre le jeu en toute saison. A l'intérieur, les tribunes escamotables offriront environ 220 places et 30 places supplémentaires pour fauteuils roulants. L'accès se fera par le chemin de l'Ecu, et l'accessibilité universelle sera assurée pour toute la nouvelle aire sportive. Installés dans la continuité de la halle, trois terrains extérieurs avec des gradins seront construits en terre battue artificielle, une surface praticable par tous les temps.

Des locaux annexes, tels que des sanitaires seront également mis à la disposition des utilisateurs et des utilisatrices, et une salle de repos réservée aux clubs, complétant ainsi le centre sportif du Bois-des-Frères.

Pour Frédérique Perler, en charge du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité « ce projet s'inscrit dans notre politique de modernisation et de développement des infrastructures sportives ».

« Cette nouvelle halle couverte de tennis au Centre sportif du Bois des Frères sera une réelle plus-value afin que la relève du tennis genevois et les amateurs-trices de tennis puissent jouer toute l'année, par tous les temps », souligne la Maire de Genève Marie Barbey-Chappuis en charge du Département de la sécurité et des sports.

A Genève près de 9% de la population pratique ce sport, soit bien plus que la moyenne helvétique (5,4%). Malheureusement, le canton manque d'infrastructures intérieures, disposant d'un court couvert pour 357 licenciés, alors que la moyenne suisse s'établit à un pour 254 licenciés.

« Avec cette nouvelle halle, les amateurs de tennis disposeront de plus de 10'000 heures annuelles sous couvert » se félicite le comité de l'Association régionale Genève tennis (ARGT). « Nous pourrons aussi renforcer notre concept de relève et d'éclosion des jeunes talents, mais aussi organiser davantage de tournois, d'entraînements et d'activités tennistiques, en complémentarité avec les clubs », se réjouit l'association.

Transition écologique

Le bâtiment répondra au standard de très haute performance énergétique (THPE) et sera raccordé au réseau de chauffage à distance des SIG.

La toiture du bâtiment présente un très fort potentiel solaire, permettant la création d'une centrale solaire photovoltaïque de taille appréciable. L'énergie produite par cette centrale viendra compléter celle de la centrale de la salle de gymnastique du chemin de l'Ecu 35, construite en 2004. L'ensemble de l'énergie sera autoconsommée à hauteur d'environ 50%.

La toiture de la halle sera également végétalisée, tant pour des questions énergétiques qu'environnementales : la rétention des eaux sera assurée en toiture grâce à la végétation et à son substrat.

Le projet propose également de revoir les aménagements extérieurs. De nombreux nouveaux arbres seront plantés (pins sylvestres et platanes), notamment sur la place située entre la halle de tennis et la salle d'agrès, qui permettra aux utilisateurs et utilisatrices de se tenir en toute tranquillité à l'écart du trafic du chemin de l'Ecu.

Une noue paysagère sera également installée et servira de bassin de rétention des eaux de surface récoltées sur les trois courts de tennis extérieurs.

Contacts :

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Anaïs Balabazan chargée de communication

022 418 20 53 - anais.balabazan@ville-ge.ch

Département de la sécurité et des sports

M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication

079 596 19 79 – cedric.waelti@ville-ge.ch